

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7377695501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7377695501>

Cette annonce a été mise en ligne le **20 septembre 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TUFFALUN du 26/08/2024, il a été formé une Société Civile Immobilière régie par les articles 1832 à 1870 du Code Civil et le Décret N°78 704 du 3 Juillet 1978.

OBJET : La société a pour objet : l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et accessoirement d'habitation, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société, la conclusion d'un contrat de bail à construction, la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat, la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains, éventuellement et accessoirement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle, la constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux ou la souscription des parts des Sociétés Civiles Immobilières, et plus généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus désigné, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DENOMINATION : STEAKANDMOSS

SIEGE SOCIAL : 2 rue Eugène Bonnemère – 49700 TUFFALUN

DUREE : La durée commencera à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés et expirera au bout de 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation.

CAPITAL : 1.000 euros

APPORTS : 1.000 euros en numéraire

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants et descendants. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

A été nommé en qualité de gérant de la société : M. Christophe MOSSET demeurant 2 rue Eugène Bonnemère, 49700 TUFFALUN

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex